
Assemblée des États Parties

Distr. générale
21 juillet 2004
FRANÇAIS
Original: anglais

Troisième session

La Haye
6-10 septembre 2004

**Élection du Procureur adjoint de la
Cour pénale internationale**

Note du Secrétariat

1. Aux termes du paragraphe 4 de l'article 42 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et du paragraphe 32 de la résolution ICC-ASP/1/Res.2 de l'Assemblée des États Parties relative aux modalités de présentation de candidatures et d'élection aux sièges de Juge, de Procureur et de procureurs adjoints de la Cour, le Procureur présente trois candidats pour chaque poste de procureur adjoint à pourvoir.
2. Dans une lettre datée du 15 juillet 2004, le Procureur de la Cour a communiqué au Président de l'Assemblée des États Parties les noms des trois candidats qu'il présentait pour le poste de procureur adjoint (voir annexe), à savoir:
 - Mme Fatou Bensouda (Gambie),
 - Mme Nicola Crutchley (Nouvelle-Zélande),
 - M. Josaia Naigulevu (Fidji).
3. La lettre décrit également la procédure suivie pour la sélection des candidats (voir annexe, appendice I), et indique les qualifications des candidats (voir annexe, appendice II) présentés en application du paragraphe 33 de la résolution susmentionnée.
4. Aux termes du paragraphe 37 de cette même résolution, les procédures prévues pour l'élection du Procureur à la section E de ladite résolution s'applique *mutatis mutandis* à l'élection de tous les procureurs adjoints.

Annexe

Lettre du 15 juillet 2004 adressée au Président de l'Assemblée des États Parties du Statut de Rome de la Cour pénale internationale par le Procureur de la Cour

[Original: Anglais/Français]

J'ai l'honneur de vous informer, en votre qualité de Président de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, que la procédure de sélection des candidats aux fins de l'élection au poste de procureur adjoint chargé des enquêtes est achevée.

Les personnes dont la candidature est présentée ci-après ont été choisies parmi les 198 personnes originaires de 66 pays, États Parties ou non, qui avaient fait acte de candidature. Le nombre élevé de candidatures reçues s'explique par la volonté de diffuser largement l'appel de candidatures. Le Bureau du Procureur exprime sa reconnaissance au Secrétaire de l'Assemblée des États Parties pour l'assistance qu'il lui a apportée dans ce domaine.

Pour disposer d'un éventail de candidats abondant et varié, le Bureau a adressé des lettres informant de l'appel de candidatures les représentants de tous les États Parties. Nous nous sommes efforcés de mieux diffuser la vacance de poste dans des régions géographiques sous-représentées au sein de la CPI en envoyant des lettres aux chefs des missions auprès de l'Organisation des Nations Unies de pays appartenant aux groupes régionaux de l'Organisation suivants: Afrique, Asie et Europe orientale. L'appel à candidatures a en outre été annoncé dans un communiqué de presse le 12 mars 2004. Enfin, différentes organisations non gouvernementales, en particulier la Coalition pour la Cour pénale internationale, l'Association internationale des procureurs et Women's Initiatives for Gender Justice, ont également joué un rôle déterminant dans la diffusion de l'information.

Le Bureau s'est efforcé avant tout d'attirer des candidats possédant les plus hauts niveaux de compétence, d'intégrité et d'expérience pour représenter toutes les régions et tous les systèmes juridiques du monde. Il a cherché de façon spécifique à susciter la candidature de femmes qualifiées, conformément aux dispositions de l'article 44 et du paragraphe 8 de l'article 36 du Statut de Rome. En conséquence, le nombre de femmes ayant fait acte de candidature a été sensiblement plus élevé qu'il ne l'avait été pour le poste de Procureur adjoint chargé des enquêtes l'année dernière. Le nombre des candidats originaires d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine et des Caraïbes a lui aussi sensiblement augmenté (des précisions sont données à l'appendice I de la présente lettre).

Après examen de l'ensemble des candidatures, en mai, juin et juillet 2004, dix candidats ont été invités à passer une journée au siège de la Cour. Outre les entretiens qu'ils ont eus avec moi, les candidats ont rencontré individuellement, pour des échanges de vues approfondis, les principaux responsables du Bureau. Il leur avait été indiqué au début de la visite qu'ils seraient invités à la fin de la journée à faire part de leurs réflexions sur le rôle qu'était censé assumer le procureur adjoint.

Il leur a été demandé de réfléchir aux trois principales tâches que le procureur adjoint chargé des enquêtes serait appelé à accomplir, à savoir: administrer la Division des poursuites, coopérer avec la Division des enquêtes et le procureur adjoint chargé des enquêtes et m'aider à prendre des décisions en matière de stratégies en ma qualité de membre du Comité exécutif, organe réunissant les chefs des trois divisions du Bureau du Procureur.

Après mûre réflexion, et conformément aux dispositions du paragraphe 4 de l'article 42 du Statut de Rome, j'ai décidé de présenter trois candidats possédant l'expérience et les qualifications requises pour assumer au plus haut niveau de compétence les fonctions de procureur adjoint chargé des enquêtes. Ces candidats sont Mmes Fatou Bensouda (Gambie) et Nicola Crutchley (Nouvelle-Zélande) et M. Josaia Naigulevu (Fidji). Je vous prie de bien vouloir soumettre leurs candidatures à l'Assemblée des États Parties afin qu'elle les examine à sa troisième session, en septembre 2004. Les candidats ne sont pas présentés selon un ordre de préférence de sorte que l'Assemblée puisse exercer la prérogative qui est la sienne: sélectionner l'une d'entre eux pour la fonction considérée. Tous trois justifient d'une expérience étendue et reconnue en matière de poursuites pénales. Ils satisfont pleinement, par ailleurs, aux strictes prescriptions du Statut.

Mme Fatou Bensouda a exercé les fonctions d'avocat, de procureur et de ministre en Gambie. Après avoir commencé sa carrière comme substitut du procureur en 1987, elle a occupé des fonctions aux responsabilités croissantes: directrice adjointe des poursuites publiques, avocat général, procureur général et ministre de la justice de son pays. En mai 2002, elle a pris les fonctions de conseiller juridique et avocat général au Tribunal pénal international pour le Rwanda. Après avoir dirigé une banque commerciale de premier plan, elle a été déléguée de la Gambie aux réunions de la Commission préparatoire chargée de mettre en place la Cour pénale internationale qui se sont tenues à New York en 1999.

Mme Nicola Crutchley a occupé les fonctions d'agent de développement communautaire au début de sa carrière. Après avoir suivi des études de droit en Nouvelle-Zélande, elle a été admise au Barreau en 1984. Elle a commencé sa carrière de juriste comme avocat spécialisé dans les questions sociales puis comme procureur de la Couronne, fonction qu'elle a occupée pendant sept ans. De 1991 à 1996, elle a exercé le métier d'avocat avant d'entrer au *Crown Law Office* à Wellington, où elle a occupé les fonctions d'avocat général adjoint. Mme Crutchley a été chargée d'affaires complexes en rapport avec des délits graves et donnant lieu à des recours, y compris des appels interjetés devant des tribunaux supérieurs au nom de la Couronne. Elle dirige actuellement les procureurs de la Couronne et supervise les procès au pénal avec jurys en Nouvelle-Zélande. Elle a été membre du Comité exécutif de l'Association internationale des procureurs.

M. Josaia Naigulevu, après avoir étudié le droit à Fidji et en Australie, occupe actuellement de hautes fonctions, qui couronnent une longue carrière de procureur. Après avoir commencé sa profession de juriste en 1987 comme avocat, il a occupé les fonctions de juriste au *Crown Law Office* de Fidji en 1988. Après avoir occupé les fonctions de procureur et de juriste principal, il a accédé au poste de Directeur adjoint des poursuites publiques. Il a engagé des procès au pénal et des procédures d'appel devant tous les tribunaux fidjiens, y compris récemment dans le cadre d'affaires d'une importance historique pour son pays. Il occupe également les fonctions de directeur du Bureau des poursuites publiques, poste prévu dans la Constitution, depuis 2001; à ce titre, il supervise toutes les poursuites pénales.

Les curriculum vitae des candidats destinés à être soumis à l'Assemblée pour examen sont joints à la présente lettre (appendice II). Un rapport détaillé sur le processus de sélection des candidats est également joint (appendice I).

Le Procureur
(Signé) Luis **Moreno-Ocampo**

Annexe I

Rapport sur la procédure suivie pour la sélection des candidats au poste de procureur adjoint chargé des enquêtes au Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale

I. Publication de l'avis de vacance de poste

L'avis de vacance pour le poste de procureur adjoint chargé des enquêtes au Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale a été publié sur le site Web de la CPI le 24 février 2004 dans les deux langues de travail de la Cour. Il a également été annoncé par un communiqué de presse du Bureau du Procureur le 12 mars 2004. La date limite de dépôt des candidatures a été repoussée à trois reprises afin que le Bureau puisse recevoir des réponses de candidats qualifiés de l'ensemble du monde. La date définitive de dépôt des candidatures a été fixée au 31 mai 2004.

L'appel à candidatures a été diffusé auprès des missions diplomatiques des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Des lettres ont été adressées par le Procureur, M. Luis Moreno-Ocampo, à tous les chefs de mission des États Parties accrédités auprès du Royaume des Pays-Bas, ainsi qu'aux représentants d'autres États Parties non représentés à La Haye. En outre, dans le but de mieux diffuser l'appel à candidatures dans des régions géographiques sous-représentées au sein de la CPI, le Bureau a adressé des lettres aux chefs de missions auprès de l'Organisation des Nations Unies de pays appartenant aux groupes régionaux suivants de l'Organisation: Afrique, Asie et Europe orientale. L'appel à candidatures a également été adressé au Secrétaire général de l'Association internationale des procureurs, ainsi qu'au Président de la Coalition pour la Cour pénale internationale, et il a été diffusé largement par la Women's Initiatives for Gender Justice.

II. Analyse statistique des candidatures reçues

Le nombre de candidatures aux fonctions de procureur adjoint chargé des enquêtes est de 198. On trouvera ci-après une décomposition par sexe, pays de nationalité (Etat partie ou non partie) et origine géographique.

Nombre de candidatures reçues	198			
	Pourcentage du total		Total partiel	Pourcentage du total
partiel				
Candidates	63	(32%)		
Candidats	135	(68%)		
Candidats ressortissants d'États Parties	152	(77%)		
Femmes			44	(29%)
Hommes			108	(71%)
Candidats ressortissants d'États non Parties	46	(23%)		
Femmes			19	(41%)
Hommes			27	(59%)
Candidats originaires d'Afrique	65	(33%)		
Candidats originaires d'Asie	21	(11%)		
Candidats originaires d'Europe orientale	9	(4%)		
Candidats originaires d'Amérique Latine et des Caraïbes	25	(13%)		
Candidats originaires des États d'Europe de l'Ouest et autres États	78	(39%)		

III. Entretiens

Les candidatures au poste de procureur adjoint chargé des enquêtes ont fait l'objet d'un examen attentif. Il s'agissait de s'assurer que les candidats satisfaisaient aux conditions énoncées au paragraphe 3 de

l'article 42 du Statut de Rome, compte tenu également des attributions et responsabilités telles qu'elles ressortent de l'avis de vacance de poste.

Le Procureur de la Cour a retenu dix candidats, qui tous ont été invités à se rendre au siège de la Cour pour un entretien. La décomposition de la liste des candidats invités à un entretien par sexe, pays de nationalité (Etat partie ou non partie) et origine géographique est indiquée ci-dessous.

Nombre de candidats invités à un entretien	10
Femmes	8
Hommes	2
Candidats ressortissants d'États Parties	9
Candidats ressortissants d'États non Parties	1
Candidats originaires d'Afrique	5
Candidats originaires d'Asie	3
Candidats originaires d'Europe orientale	0
Candidats originaires d'Amérique latine et des Caraïbes	0
Candidats originaires d'États d'Europe de l'Ouest et autres États	2

Les entretiens se sont déroulés au siège de la Cour en mai, juin et juillet 2004. Menés par le Procureur, M. Luis Moreno-Ocampo, ils ont été suivis de toute une série de rencontres avec des responsables du Bureau du Procureur. Après mûre réflexion et à l'issue d'une vérification minutieuse des références, le Procureur a décidé de présenter la candidature de Mmes Fatou Bensouda (Gambie) et Nicola Crutchley (Nouvelle-Zélande) et de M. Josaia Naigulevu (Fidji) au poste de procureur adjoint chargé des enquêtes.

Annexe II

Liste alphabétique des candidats proposés au poste de procureur adjoint chargé des enquêtes au Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale avec indication des qualifications¹

1. Bensouda, Fatou (Gambie)

Qualifications

Date de naissance: 31 janvier 1961
Lieu de naissance: Banjul (Gambie)
Nationalité: Gambienne
Situation de famille: Mariée et mère de famille

Éducation

1990-1991: Maîtrise de droit, droit maritime international, Institut de droit maritime international ONU/OMI.
1986-1987: Avocat, Faculté de droit du Nigéria, Lagos (Nigéria).
1983-1986: Licence de droit (avec mention), Université d'Ife (aujourd'hui Université Obafemi Awolowo), Ife (Nigéria).

Connaissances linguistiques

Wolof, anglais, français: bonne connaissance.

Expérience professionnelle

Depuis 2002: Conseiller juridique/avocat général, TIPR, Kigali (Rwanda).
2002: Directrice générale, *International Bank for Commerce Limited*, Banjul (Gambie).
2000-2002: Avocate dans un cabinet privé, Ya Sadi Chambers, Bensouda and Co., Leman St. Banjul (Gambie).
1998-2000: Procureur général et Ministre de la Justice de la République de Gambie.
1997-1998: Avocat général et référendaire de la République de Gambie.
1993-1997: Directrice adjointe des poursuites publiques de la République de Gambie.
1992-1993: Procureur général.
1990-1992: Procureur principal.
1988-1990: Procureur
1987-1988: Substitut du Procureur.
1980-1982: Greffière, Département des affaires judiciaires.

Autre formation professionnelle

- 2001: Diplôme: Volontariat, Comité international olympique, New York (Etats-Unis d'Amérique).
- 1998: Certificat: Informatique et technologies de l'information, *Management Development Institute*, Gambie.
- 1994: Certificat: Conférence d'Oxford sur l'entraide juridique, Oxford, Angleterre.
- 1993: Certificat: Conférence sur l'indépendance et la responsabilité judiciaires (Gambie).
- 1989: Certificat: Formation sur les droits de l'homme pour les fonctionnaires du Commonwealth, Banjul (Gambie).
- 1988: Certificat: Programme de droit international, Cour internationale de Justice, La Haye (Pays-Bas).

Appartenance à des organisations professionnelles

Membre de l'Ordre des avocats de Gambie.

Membre de l'Ordre des avocats du Nigéria.

- Depuis 2000: Membre du Comité consultatif international, *International Board of Maritime Healthcare*.
- Depuis 2000: Membre du *Professional Women's Advisory Board*.
- 1998-2000: Membre du Conseil consultatif, Centre africain pour la démocratie et les études des droits de l'homme.

Autres activités connexes

Depuis 1994: Membre du Comité exécutif, *Marina International School* (Gambie).

1992-1995: Membre du Conseil d'administration, *Gambia High School*.

- 1^{ère} Vice Présidente du Comité national olympique de Gambie.

- Membre du Conseil de direction, Comité gambien sur les pratiques traditionnelles néfastes (Division nationale du Comité interafricain).

Participation à des conférences

- Déléguée à la réunion du Comité consultatif juridique afro-asiatique, 39^e session (Ministres de la justice), du 19 au 23 février 2000, Le Caire (Egypte)
- Réunion inaugurale des femmes ministres de la justice par *Council of Women World Leaders* et l'Organisation des Nations Unies, New York, novembre 1999

- Déléguée de la Gambie aux réunions de la Commission préparatoire sur la Cour pénale internationale, New York (Etats-Unis) 1999
- Représentante à la réunion des Ministres de la justice du Commonwealth à Port of Spain (Trinité-et-Tobago), du 3 au 7 mai 1999
- Représentante à la réunion ministérielle de l'OUA sur les droits de l'homme en Afrique, Grand Baie (Maurice), du 12 au 16 avril 1999
- Membre de la délégation gambienne à la Conférence internationale du PNUD sur la bonne gouvernance, Organisation des Nations Unies, New York, juillet 1997
- Représentante officielle à la réunion des Ministres de la justice des petites juridictions du Commonwealth, La Barbade, du 28 juillet au 1^{er} août 1997
- Déléguée de la Gambie à la Conférence des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants, réunion préparatoire, Kampala (Ouganda), 1995
- Membre de la délégation au 9^e Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants, Le Caire (Egypte), 1995
- Déléguée permanente du Ministère de la justice à différentes réunions de la CEDEAO sur:
 - le Traité de la CEDEAO
 - le Parlement ouest africain
 - le Tribunal de la CEDEAO
- Expert juridique à la réunion de la Commission sous-régionale des pêches sur la Convention des droits de poursuite, Guinée Conakry, 1993

Divers

- Envoyée spéciale du Président de la République de Gambie auprès du Président de la République fédérale du Nigéria, mai 1999
- Envoyée spéciale du Président de la République de Gambie auprès du Président de la Zambie, octobre 1999
- Chargée par le Président de la République de Gambie de superviser le Ministère chargé des collectivités locales, de l'aménagement du territoire et des affaires religieuses, juin 1999

2. Crutchley, Nicola (Nouvelle-Zélande)

Qualifications

Date de naissance: 4 octobre 1952
Lieu de naissance: Nelson (Nouvelle-Zélande)
Nationalité: Nouvelle-Zélande
Situation de famille: Mariée et mère de famille

Formation universitaire

1984: Licence de droit, Université d'Auckland (Nouvelle-Zélande)

Expérience professionnelle

Depuis 1996: Avocat général adjoint, *Crown Law Office*, Wellington (Nouvelle-Zélande)

1991-1996: Avocate

1984-1991: Procureur de la Couronne, *Wellington Crown Solicitors, Luke Cunningham & Clere* (partenaire, associée, simple avocate), Wellington (Nouvelle-Zélande)

1984: Avocate, *Perry Wylie Solicitors*, Wellington (Nouvelle-Zélande)

1978-1983: Responsables des activités socioculturelles, Conseil national de l'enseignement pour adultes (Nouvelle-Zélande)

1975-1977: Responsable du développement socioculturel, services socioculturels, Département de l'urbanisme et conseil municipal de Wellington, Wellington (Nouvelle-Zélande)

Connaissances linguistiques

Anglais: bonne connaissance

Français: connaissances de base

Expérience récente en matière de formation juridique continue

1993-1998: *New Zealand Law Society*

1993-1995: Membre du corps enseignant, Programme sur la gestion des litiges, NZLS

1996: Coprésentrice, séminaire itinérant «*Running an Employment Law Case*», NZLS

1997: Directrice adjointe, Programme sur la gestion des litiges, NZLS

1998: Directrice, Programme sur la gestion des litiges, NZLS

1998: Présentatrice et membre d'une table ronde «*Banishing the Cinderella Syndrome*», Colloque pour pénalistes de haut niveau, NZLS

- 1996: Membre d'une table ronde sur les plaidoiries en appel, Conférence annuelle des barreaux de Nouvelle-Zélande
- 1997: Conférence pour les étudiants en maîtrise de droit sur le syndrome de la femme battue, Institut de criminologie, Cambridge, Angleterre

Appartenance à des associations professionnelles

- 1984: Admission en qualité d'avocate à la Haute Cour de Nouvelle-Zélande
- Depuis 1984: Membre de la *Wellington District Law Discript*
- 1992-1999: Médiateur d'une table ronde, *Arbitrators and Mediators Institute of NZ*
- Depuis 1994: Médiateur confirmé d'une table ronde, *Lawyers engaged in Alternative Dispute Resolution*. Participation à l'atelier de médiation de la *Harvard Law School*, Sydney (Australie)
- 1995-1996: Membre du Conseil des psychologues
- 1995-1996: Membre du *Accident Compensation Commission Medical Misadventure Committees*
- 1996: Association internationale des procureurs
- 1996-2001: Membre du Comité exécutif
- 1998: Vice-présidente, Conférence annuelle à Dublin (Irlande)
- Depuis 2001: Membre du Sénat
- 1997-2003: *Head of Prosecuting Agencies Conference (HOPAC)*
- 1997: Organisation et accueil de la conférence, à la demande de l'Avocat général à Wellington (Nouvelle-Zélande)
- 1999: Présentation d'exposés sur des questions en rapport avec les poursuites à la conférence tenue à Fidji
- 2001: Présentation d'exposés sur des questions en rapport avec les poursuites à la conférence tenue à Édimbourg (Écosse)
- 2003: Présentation d'exposés sur des questions en rapport avec les poursuites à la conférence tenue à Darwin, Territoire du Nord (Australie)

Conférences

Aux côtés du Procureur général, participation en qualité de représentante officielle pour la Nouvelle-Zélande à la Conférence des ministres de la justice des pays du Commonwealth (organisée par le Secrétariat du Commonwealth), novembre 2002

Divers

- 2001-2002: Pitcairn Trials Act, participation directe à l'élaboration de stratégies et à la négociation d'un traité entre la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, et établissement de la législation néo-zélandaise ayant abouti à cette loi

3. Naigulevu, Josaia (Fidji)

Qualifications

Date de naissance: 25 octobre 1953
Lieu de naissance: Fidji
Nationalité: fidjienne
Situation de famille: marié et père de famille

Diplômes universitaires

2004: Inscription en Doctorat en sciences juridiques, *Queensland University of Technology* (Australie)
2004: Diplôme *ETHICS* en droit pénal international, Institut universitaire européen, Florence (Italie)
2003: Diplôme en gestion des litiges, *New Zeland Law Society* (Nouvelle-Zélande)
1995: Maîtrise de droit, *Queensland University of Technology* (Australie) (bourse du gouvernement australien)
1986: Licence de droit, Université d'Otago (Nouvelle-Zélande) (bourse du gouvernement fidjien)
1977: Licence de gestion administrative, Université du Pacifique Sud, Fidji (bourse du gouvernement fidjien)

Qualifications professionnelles

1980: Avocat de la Haute Cour de Nouvelle-Zélande
Avocat de la Haute Cour de Fidji
1988: Procureur(Fidji)

Connaissances linguistiques

Fidjien, anglais: bonne connaissance
Français: connaissances de base

Expérience professionnelle

Depuis 2000: Directeur du Bureau des poursuites publiques, Suva (Fidji)
1988-2000: Procureur (juriste, juriste de première classe, juriste principal, sous-directeur des poursuites publiques, directeur adjoint des poursuites publiques) *State Law Office*, Suva (Fidji)
1988: Juriste, *Crown Law Office*, Fidji
1987: Avocat, Cabinet Cool, Allan et Gibson (Nouvelle-Zélande)

Appartenance à des associations

- Membre du *War Pensions Board*, Fidji, depuis 1990
- Membre de l'Association internationale des procureurs
- Directeur de la Fondation asiatique pour la prévention des délits (fondation dotée du statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations Unies)
- Membre du Conseil d'administration, *Veiuto Primary School*, Suva (Fidji), de 2000 à 2002

Présentation d'exposés

- «Policy Perspectives and Contemporary Problems in Crime Prevention and Criminal Justice», Institut des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient (UNAFEI), 84^e Congrès international, Japon, 1990
- «Conditions for Prosperity Without Crime», Conférence mondiale de l'ACPF, Japon, 1992
- «Prosecution Difficulties, Corruption Prevention and Awareness Course», formation financée par le gouvernement australien, Fidji, 1991
- «Resource Implications in Criminal Assistance Process», Conférence du Pacifique de l'ACPF
- «Terrorism and Poverty», 9^e Conférence mondiale de l'ACPF, Japon, 2002
- «Legislating Against Terrorism», Conférence de l'Association internationale des procureurs et poursuivants, Washington DC, 2003
- «Making Standards Work (UN)», réunion du Groupe de travail de l'ACPF sur la mise en place de la Déclaration de Vienne, Bangkok, 2003
- «Ethics and Professional Responsibility in Court», *Institute of Judicial and Legal Studies*, Université du Pacifique Sud, Fidji, 2001
- «Issues of Medical Consent», Séminaire sur la médecine et le droit, 2003
- «Prosecuting Offenders in Tourism Courts», Convention sur le tourisme, 2002
- «International Accounting Standards and Public Sector Accounting», Atelier des Commissaires aux comptes des îles du Pacifique, 2004.
- Discours de bienvenue aux juges de la Cour suprême [5/12/02, 26/6/02, 18/6/03, 8/4/03]

Articles publiés

- «Policy perspectives and contemporary problems in Crime Prevention and Criminal Justice», *UNAFEI Resource Material Series*, 1990
- «Terrorism and Poverty», *ACPF Today*, décembre 2003

Expérience dans l'enseignement

- 2003: Atelier sur la gestion de litiges du *New Zealand Law Society/Crown Law Office*, 2003
- 2004: Atelier sur le blanchiment d'argent destiné aux procureurs et financé par le Secrétariat du Commonwealth, Fidji
- 2004: Atelier sur le blanchiment d'argent destiné aux enquêteurs et financé par le Secrétariat du Commonwealth, Fidji

Divers

- 2004: Chef de la délégation fidjienne à la réunion sur la sécurité régionale du Forum du Pacifique Sud

